

académie  
Nancy-Metz

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Moselle

éducation  
nationale



Division des écoles

Bureau organisation et vie  
scolaire

Dossier suivi par  
Mme WOLFF Liliane

Téléphone  
03 87 38 63 59

Fax  
03 87 38 63 73

Mél.  
liliane.wolff@ac-nancy-metz.fr

1 rue Wilson  
BP 31044  
57036 METZ CEDEX 1  
Standard : 03 87 38 63 63

Horaires d'ouverture au  
public :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 11h30  
et de 13h30 à 16h30

Le Directeur Académique,  
Directeur des Services Départementaux de  
l'Education Nationale de Moselle,

à

Monsieur le Maire  
MAIRIE  
122 RUE NATIONALE  
57910 HAMBACH

Metz, le 17 JUIL. 2017

Monsieur le Maire,

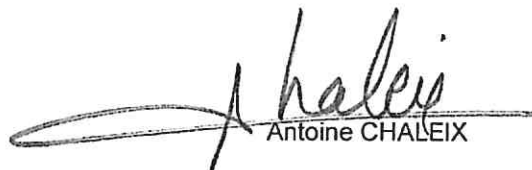
Par courrier en date du 3 juillet 2017 vous avez demandé que les écoles de votre commune fonctionnent à compter de la rentrée 2017 à raison de 24 heures par semaine réparties sur 4 jours.

Le Décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 publié au JORF n°0150 du 28 juin 2017 offre désormais cette possibilité dérogatoire d'organisation du temps scolaire.

Compte tenu de l'avis favorable de la majorité des conseils d'écoles, je vous informe que je valide les horaires joints en annexe à compter de la rentrée 2017. Il vous appartient d'informer les familles le plus rapidement possible.

Après consultation du Conseil Départemental de l'Education Nationale, ces horaires feront l'objet d'un arrêté collectif qui sera annexé au règlement type départemental des écoles de la Moselle publié sur le site de la DSDEN 57.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

  
Antoine CHALEIX

Copie pour information :

- à l'IEC CCPD de la circonscription de SARREGUEMINES EST

